

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Boîte postale : 3243, AddisAbéba, ETHIOPIE Tél.: (251-11) 551 38 22 Télécopie: (251-11) 519321
Courriel: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
355^{ème} RÉUNION
ADDIS ABÉBA, ETHIOPIE
13 FÉVRIER 2013

PSC/PR/BR.1(CCCLV)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), en sa 355^{ème} réunion, tenue le 13 février 2013, a suivi une communication du Groupe des Sages de l'UA et du Comité des Aînés du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) sur les conclusions de leur mission conjointe d'évaluation pré-électorale au Kenya, entreprise du 16 au 23 janvier 2013, en prélude aux élections générales du 4 mars 2013.

Le Conseil a pris note des communications faites par les représentants du Groupe des Sages de l'UA, Dr. Brigalia Bam, d'Afrique du Sud, et du Comité des Aînés du COMESA, l'Ambassadeur SimbiMubako, du Zimbabwe, ainsi que de la déclaration de la Représentante permanente du Kenya auprès de l'UA.

Le Conseil a chaleureusement félicité le Gouvernement du Kenya pour les efforts déployés depuis les violences postélectorales de 2007-2008, ainsi que pour les nouvelles structures mises en place, en vue d'assurer l'organisation d'élections transparentes, libres, justes, pacifiques et crédibles. A cet égard, le Conseil a reconnu la promulgation d'une nouvelle Constitution, la mise en place d'une Commission indépendante chargée des élections et des frontières, la réforme de la justice avec la nomination d'un nouveau Président de la Cour suprême et le lancement des réformes au sein de la police, y compris la nomination d'un nouvel inspecteur général de la police.

Le Conseil a reconnu que, malgré les nombreux défis rencontrés, le peuple et les acteurs politiques du Kenya ont fait preuve de détermination et d'engagement à prévenir une répétition de la crise électorale de 2007, comme en témoignent les dernières élections primaires qui ont eu lieu dans un environnement relativement pacifique, et la série de débats politiques menées de manière calme et ouverte.

Le Conseil s'est félicité de la nomination du Président Joaquim Chissano, en qualité de chef de l'équipe de la Mission d'observation des élections de l'UA au Kenya, et lui a demandé de prendre contact avec les principales parties prenantes nationales et internationales au Kenya, afin de les exhorter à s'engager à : i) respecter les résultats des élections ii) défendre la paix et la non-violence pendant les élections, et iii) régler les différends à travers le système judiciaire nouvellement réformé/ la Cour suprême, compte tenu de la compétence et de la préparation du système judiciaire à diligenter les jugements.

Le Conseil a appelé les acteurs politiques Kenyans à continuer à mettre l'intérêt supérieur de leur pays au-dessus de toute autre considération partisane.

Le Conseil a rendu hommage à l'ancien Secrétaire général des Nations unies, M. Kofi Annan, et à son équipe, pour les efforts déployés, en sa qualité de médiateur de l'UA pour le différend post-électorale de 2007-2008 au Kenya.

Le Conseil a encouragé le Groupe des Sages et les mécanismes régionaux similaires à poursuivre systématiquement leurs actions de prévention relatives aux conflits liés aux élections, à continuer de partager avec les parties concernées les enseignements tirés de leurs consultations et à informer le CPS des conclusions de ses missions liées aux élections.

Le Conseil a, en outre, demandé aux services compétents de la Commission d'examiner de plus près la question des médias de proximité et leur rôle avant, pendant et après les élections, afin de s'assurer que les stations de radio locales/communautaires peuvent être utilisées comme des voix en faveur de la paix et non des voix pouvant la compromettre.

Le Conseil a noté avec satisfaction la mise en œuvre de manière effective du rapport du Groupe des Sages, intitulé «*les conflits et la violence politique liés aux élections: renforcer le rôle de l'UA dans la prévention, la gestion et le règlement des conflits*», adopté lors de la Conférence à Syrte, en juillet 2009. A cet égard, le Conseil s'est félicité de la collaboration étroite entre le Groupe des Sages de l'UA et les mécanismes régionaux similaires, conformément aux dispositions du Protocole d'Accord entre l'UA et les Communautés économiques régionales (CERs) dans le domaine de la paix et de la sécurité signé en 2008 à travers notamment la création du Réseau panafricain des Sages (PANWISE).

Le Conseil a exhorté tous les Etats membres de l'UA à apporter leur soutien et leur collaboration au Groupe des Sages de l'UA et aux mécanismes régionaux similaires dans leurs efforts visant à mettre en œuvre le mandat qui leur a été confié dans le domaine de la prévention des conflits, en particulier dans la mise en œuvre de la décision de Syrte de 2009 sur les conflits liés aux élections.

2013-02-13

Peace and Security Council 355th Meeting Addis Ababa, Ethiopia 13 February 2013

Peace and Security

<http://archives.au.int/handle/123456789/5727>

Downloaded from African Union Common Repository